

Bulletin n°16

ARCTIQUE

**LE DURCISSEMENT
DE LA POLITIQUE
NORVÉGIENNE DE
RECHERCHE AU
SVALBARD**

SEPTEMBRE 2026

POLAR WATCH

Veille et prospective sur les zones polaires



www.lecerclepolaire.com

POLAR WATCH

RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Mayet

COMITÉ ÉDITORIAL : Neil Hamilton (Australie), Marie-Noëlle Houssais.

COMITÉ D'EXPERTS : Paul Berkman (États-Unis), Marc Éléaume, Patrick Hébrard, Alan Hemmings (Australie), Timo Koivurova (Finlande), Volker Rachold (Allemagne), David Renault (France), Ricardo Roura (Pays-Bas), Yan Ropert-Coudert, Serge Segura.

TRADUIT DE L'ANGLAIS : Lesley Jessop.

RÉVISION : Pascal-Raphaël Ambrogi

GRAPHISME ET MAQUETTE : Stéphane Hergueta, Guillaume Sciaux.

PUBLIÉ PAR : le Cercle Polaire – septembre 2026

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Laurent Mayet

CRÉDIT DE COUVERTURE : Anders Skoglund, Norwegian Polar Institute.

IMPRIMEUR : Abon'Copies

Les titres, légendes, notes de bas de page et encadrés sont la responsabilité de l'Éditeur

Tous droits réservés

ISSN 2981-2720

Avec le parrainage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

Partenaires institutionnels



Partenaires opérationnels



Svalbard, un espace de recherche internationale de plus en plus stratégique

Face à la montée en puissance de l'utilisation du Svalbard à des fins scientifiques, le gouvernement norvégien a décidé de renforcer son contrôle sur la recherche internationale dans l'archipel arctique.

En mai 2026, deux lions en pierre massive (figure 1) ont été retirés de la station de recherche de Ny-Ålesund, située à 79 degrés nord dans l'archipel arctique du Svalbard. Pendant plus de vingt ans, ils avaient gardé les locaux abritant l'Institut de recherche polaire de la Chine et ses projets affiliés, mieux connus sous le nom de *Yellow River Station* (*Huánghé Zhàn*). Selon certains, cependant, ces lions véhiculaient davantage un message géopolitique qu'un message scientifique. Comme l'a expliqué un responsable du gouvernement norvégien lors d'un entretien que j'ai mené dans le cadre de mes recherches : « C'est un signe que la Chine est présente dans l'Arctique. Ils pèsent probablement 500 kilos chacun, et j'ai entendu dire que 500 millions de téléspectateurs chinois avaient suivi l'inauguration. C'était un événement très important pour la Chine. C'est très symbolique et cela relève bien plus de la géopolitique que de la recherche. »



Figure 1 – Le bâtiment abritant l'Institut polaire de la Chine (avant le retrait des lions en pierre) à la station de recherche de Ny-Ålesund, en Norvège. Sur son site internet, l'Institut polaire chinois parle de la « première station scientifique chinoise dans l'Arctique ». Crédit : T. Vold Hansen

« La délivrance d'un permis pour créer une nouvelle station de recherche en dehors des zones d'aménagement existantes est désormais exclue. » Livre blanc sur le Svalbard 2023-2024

Ces statues ont fait beaucoup parler d'elles dans les médias norvégiens en juillet 2024, lorsque près de deux cents touristes chinois se sont rassemblés autour d'elles pour prendre des photos, agiter des drapeaux chinois et déployer une grande banderole festive. Parmi les visiteurs se trouvait une femme portant un uniforme qui aurait été associé à l'armée chinoise. Cet incident a suscité des réactions diplomatiques et a finalement conduit à la décision de retirer les lions, selon le journal local *Svalbardposten*. Dans plusieurs entretiens accordés à la presse, l'entreprise publique chargée de l'exploitation et du développement de Ny-Ålesund, la Kings Bay, a nié que le retrait des lions ait un quelconque rapport avec la Chine ou la politique étrangère. Le ministre norvégien des Affaires étrangères Espen Barth Eide a également précisé que les chercheurs chinois étaient les bienvenus à Ny-Ålesund. Dans le même temps, il a souligné au *Svalbardposten* l'importance de rappeler que Ny-Ålesund est une station de recherche norvégienne : « Il n'y a pas de station chinoise, ni d'ailleurs de station britannique ni allemande. Il n'y a qu'une seule station, norvégienne, mais nous facilitons le travail des chercheurs étrangers sur place. La Kings Bay et le gouvernement norvégien souhaitent que Ny-Ålesund présente une image plus homogène. Ces statues de lions donnaient un aspect un peu trop chinois au lieu, mais l'objectif est de montrer clairement que les chercheurs chinois sont des invités dans notre station ». Le retrait des lions de pierre soulève une question plus large concernant la politique de recherche de la Norvège au Svalbard : le gouvernement norvégien durcit-il son approche vis-à-vis de la recherche sur l'archipel ? Et le cas échéant, pourquoi ? La réponse à cette question revêt une importance pour les personnes impliquées ou intéressées par la recherche scientifique et sa gestion au Svalbard, et pourrait aider à se repérer dans le paysage de plus en plus complexe des politiques de recherche du Svalbard. De manière plus générale, la politique de recherche de la Norvège au Svalbard constitue une étude de cas intéressante de la question des liens entre recherche scientifique et géopolitique en zones polaires.

Les spécialistes de la géopolitique soutiennent depuis longtemps que l'activité scientifique dans les zones polaires est étroitement liée à des intérêts stratégiques et géopolitiques. En Antarctique, par exemple, les recherches menées depuis la fin des années 1950 ont été interprétées non seulement comme une production de connaissances, mais aussi comme un positionnement stratégique, dans lequel les activités de recherche et la coopération ont contribué à établir un contrôle sur le continent. Une dynamique similaire peut être observée dans l'Arctique, où l'activité scientifique a été étroitement liée à des questions de souveraineté et de positionnement stratégique. L'expédition océanographique russe *Arktika 2007* dans les fonds marins à la verticale du pôle Nord géographique en est un exemple marquant : elle mêlait exploit

technologique et enjeux géopolitiques évidents, à savoir la revendication territoriale sur les fonds marins du pôle Nord. Plus généralement, la recherche arctique a été décrite comme essentielle pour faire valoir des revendications de souveraineté, en particulier pour les États situés en dehors des principales aires de puissance mondiale. C'est le cas notamment de la Norvège pour ce qui concerne le Svalbard, où l'on a fait valoir que sa présence scientifique contribuait à renforcer et à maintenir ses revendications de souveraineté sur l'archipel. Dans le même temps, la recherche arctique ne se limite pas à la seule affirmation territoriale de la part de la Norvège. Elle peut également permettre à d'autres États d'affirmer leur présence et leurs intérêts géopolitiques dans la région et, sans doute, de se positionner en prévision de nouvelles occasions en matière de ressources liées au recul de la banquise. Bien qu'une grande partie de la littérature scientifique sur le Svalbard ait tendance à se concentrer sur les intérêts et les rivalités entre États, l'importance de l'archipel ne doit pas être réduite à la seule géopolitique. Ce lieu offre des avantages scientifiques considérables, notamment des conditions exceptionnelles pour l'étude des phénomènes naturels, des liaisons aériennes fiables tout au long de l'année et des infrastructures bien développées.



Figure 2 – L'archipel du Svalbard (à gauche) et la recherche internationale au Svalbard (à droite). Les activités de recherche se concentrent principalement dans quatre stations permanentes : Ny-Ålesund, Longyearbyen, Hornsund et Barentsburg. *Source : Anders Skoglund, Institut polaire norvégien.*

La station de recherche de Ny-Ålesund, la plus septentrionale au monde, ouverte toute l'année, est considérée comme un site de premier plan pour la science arctique. Au cours de plusieurs entretiens que j'ai conduits dans le cadre de mes travaux de recherche, des responsables politiques et des chercheurs la décrivent comme un « lieu de recherche incroyablement passionnant » qui abrite une « recherche mondiale de premier plan »,

ou, plus simplement, comme « un endroit magique ». Sur son site internet, la station de recherche est présentée comme une « plateforme unique pour l'étude du changement climatique » et met en avant son rôle de facilitateur dans la collaboration internationale en matière de recherche polaire. En juin 2026, plus de vingt institutions menaient des projets et programmes à long terme à Ny-Ålesund, dont dix disposaient de baux à long terme pour accueillir des projets de leurs pays respectifs (Norvège, Chine, France, Allemagne, Inde, Italie, Japon, Corée, Pays-Bas et Royaume-Uni). Comme l'indique la base de données « Research in Svalbard » (RiS), on recense actuellement 675 projets actifs au Svalbard, dont 159 ont été lancés en 2026, impliquant des chercheurs de quarante pays. Le rôle décisif du Svalbard dans la facilitation de la coopération internationale indispensable en matière de recherche environnementale, climatique et polaire est également mis en avant dans les politiques norvégiennes.

La politique de recherche de la Norvège au Svalbard est depuis longtemps marquée par une tension entre deux priorités contradictoires : favoriser une recherche polaire internationale de haut niveau et garantir un exercice cohérent et ferme de la souveraineté norvégienne. La recherche et l'exploration du Svalbard remontent à 1596, date à laquelle l'archipel fut mentionné pour la première fois par Willem Barentsz. Au cours du XIX^e siècle, les activités scientifiques ont pris de l'importance parallèlement à un intérêt économique croissant pour les ressources minérales de l'archipel nouvellement découvertes. Les activités d'extraction de charbon menées par les Russes ont contribué à l'établissement d'une présence russe permanente dans l'archipel. Au début du XX^e siècle, des intérêts nationaux conflictuels ont donné lieu à des négociations sur le statut juridique du Svalbard, qui ont abouti au « Traité du Svalbard » en 1920¹. La position de la Norvège en tant qu'alliée neutre pendant la Première Guerre mondiale, conjuguée à l'absence de la Russie – les vainqueurs de la Grande Guerre ne reconnaissaient pas le régime révolutionnaire de Lénine – et de l'Allemagne – en tant que nation vaincue –, ont contribué à ce que les négociations garantissent la souveraineté de la Norvège sur l'archipel. Parallèlement, le Traité accordait aux ressortissants des États signataires des droits égaux pour exercer des activités économiques, à condition de respecter les lois et réglementations norvégiennes. Ces activités comprenaient explicitement l'exploitation

¹ Le traité concernant le Spitsberg, signé le 9 février 1920 (en raccourci, « traité du Svalbard »), établit le cadre juridique régissant l'archipel. L'article 1 reconnaît la « pleine et entière souveraineté de la Norvège sur l'archipel ». Les articles 2 et 3 imposent des obligations d'« égale liberté d'accès » (art. 3) et de non-discrimination pour les « ressortissants de toutes les Hautes Parties contractantes [y compris la Norvège], sans exemptions, privilèges et faveurs quelconques » (art. 2) dans le cadre d'activités économiques spécifiques : « toutes les opérations maritimes, industrielles, minières et commerciales » (art. 3). (Note de la rédaction)

minière, la chasse et la pêche, mais non la recherche scientifique². Le Traité dispose que des conventions doivent être conclues pour établir les conditions de conduite de la recherche scientifique, mais aucune convention de ce type n'a été à ce jour adoptée. En l'absence d'un tel accord, le gouvernement norvégien soutient donc qu'il incombe à la Norvège, en tant qu'autorité souveraine, de réglementer la recherche scientifique. Cependant, certains Signataires et certains spécialistes de droit public, ont contesté cette interprétation, faisant valoir que les ressortissants et les institutions étrangers devraient bénéficier d'une égalité de traitement pour ce qui concerne la recherche scientifique, au même titre que les acteurs norvégiens, conformément au principe de non-discrimination.

Au fil des ans, la Norvège a facilité et encouragé la recherche internationale au Svalbard, tout en soulignant que toutes les activités de recherche devaient respecter le cadre réglementaire norvégien. Bien que le gouvernement norvégien ait toujours défendu ce principe, des règles spécifiques régissant la recherche faisaient largement défaut jusqu'à une époque relativement récente, notamment dans le cas de Ny-Ålesund. Ancienne colonie minière, Ny-Ålesund s'est de fait, transformée en village de recherche avec la création, en 1967, de la station de télémétrie de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO). Une station de recherche norvégienne fonctionnant toute l'année y a été établie l'année suivante. Le *Livre blanc sur le Svalbard* de 1985 ne définissait aucune politique explicite concernant les chercheurs étrangers au Svalbard, mais exprimait le soutien de la Norvège à la recherche internationale et autorisait les chercheurs étrangers à participer à des projets menés depuis la station norvégienne de Ny-Ålesund.

La recherche internationale à Ny-Ålesund a pris son essor dans les années 1990, parallèlement à la fin de la Guerre froide et à l'intérêt croissant pour la coopération sur les questions climatiques et environnementales. À l'instar de l'Institut Alfred Wegener installé dès 1990, plusieurs instituts de recherche étrangers se sont implantés de manière permanente dans le village de recherche au cours des décennies suivantes. Dans la pratique, ces implantations fonctionnaient comme des stations de recherche distinctes, toutes affiliées à des nations différentes. C'est d'ailleurs ainsi qu'elles étaient désignées

² Certains États signataires du traité concernant le Spitsberg, notamment la République populaire de Chine (Politique arctique de la Chine, 2018), font valoir que même si la recherche scientifique n'est pas explicitement mentionnée dans les articles 2 et 3 du Traité, en tant qu'« utilisation pacifique » de l'archipel (préambule), la recherche scientifique relève du « principe d'égalité de traitement » prévu par le Traité. À l'occasion du 100^e anniversaire du Traité de Spitsberg, le 13 août 2025, l'ambassade de la Fédération de Russie en Norvège a publié une déclaration annonçant : « Nous avons des projets d'envergure visant à renforcer les activités scientifiques et de recherche, à développer le tourisme, à améliorer l'accessibilité des transports, ainsi qu'à améliorer et moderniser les infrastructures des localités russes. Le Traité de 1920 fournit toutes les bases juridiques nécessaires à cette fin. » (Note de la rédaction).

dans les documents officiels norvégiens, notamment la station de recherche chinoise (*Livre blanc sur le Svalbard*, 2009). Bien qu'il continuât de mettre en avant le soutien à la recherche internationale, le Livre blanc sur le Svalbard de 1993 soulignait également que la Norvège, en tant que puissance souveraine, devait assumer un rôle d'hôte pour la recherche au Svalbard, reflétant une certaine tension politique entre l'ouverture à la recherche étrangère et l'affirmation de l'autorité nationale. Le *Livre blanc sur le Svalbard* de 1999 mettait en avant les activités de recherche et les bases norvégiennes comme des instruments pour asseoir la souveraineté norvégienne, tout en continuant à accueillir la recherche internationale. Le Comité des opérateurs de recherches de Ny-Ålesund (NySMAC), créé en 1991, et le Forum scientifique du Svalbard (SSF), créé en 1999, avaient pour objectif d'améliorer la coordination des activités de recherche. Les institutions de recherche étrangères implantées à Ny-Ålesund bénéficiaient néanmoins d'un haut degré d'autonomie.

Le *Livre blanc sur le Svalbard* de 2009 a annoncé l'élaboration d'un plan de recherche commun pour les institutions scientifiques actives à Ny-Ålesund, marquant ainsi un renforcement du leadership norvégien et de la coordination des activités de recherche. Dans cette optique, le *Livre blanc sur le Svalbard* de 2016 a proposé de s'éloigner progressivement du modèle de stations de recherche distinctes, rattachées chacune à un organisme public de leur pays, au profit de centres organisés par thème, alignés sur des domaines prioritaires et conçus pour une utilisation partagée. Cette stratégie d'organisation des activités de recherche a été développée en détail dans la *Stratégie de recherche pour Ny-Ålesund* de 2019. Celle-ci précisait que la recherche était limitée aux sciences naturelles et a proposé le nom de « Station de recherche de Ny-Ålesund », en ajoutant la mention « Norvège » au logotype.

Selon le *Livre blanc sur le Svalbard* de 2016, la raison officielle de ces changements tenait à la volonté « d'améliorer la qualité, de renforcer la coopération, la transparence et le partage, ainsi que de mieux exploiter les ressources au-delà des frontières institutionnelles et nationales ». Des entretiens que j'ai conduits avec des chercheurs et responsables à Ny-Ålesund ont en effet confirmé que ces derniers avaient rencontré des difficultés liées à la duplication des mesures, à l'utilisation accrue du site et de ses infrastructures, ainsi qu'à un impact environnemental croissant, autant de facteurs susceptibles d'affecter la qualité de la recherche. Des politiques de coordination plus strictes pourraient donc contribuer à préserver et à améliorer la qualité de la recherche. Comme l'ont exprimé plusieurs chercheurs interrogés, « la recherche polaire a une dimension géostratégique assez marquée et Ny-Ålesund n'échappe pas à cette règle ».

Au-delà de la production de connaissances scientifiques, les activités de recherche à Ny-Ålesund constituent aussi un moyen d'affirmer une présence au Svalbard. Comme l'ont mentionné des responsables du gouvernement norvégien, il s'agit là d'un enjeu important pour la Norvège : « L'activité de recherche est devenue un élément important de la politique norvégienne vis-à-vis du Svalbard, notamment comme moyen d'assurer une présence. Nous tenions à renforcer la présence scientifique. » Cette insistance reflète l'opinion de longue date selon laquelle « les activités de recherche norvégiennes et les stations de recherche norvégiennes sont des instruments importants [...] pour la sauvegarde des intérêts nationaux et l'exercice de la souveraineté » (*Livre blanc sur le Svalbard*, 1999). Parallèlement, les activités de recherche peuvent servir de moyen stratégique aux États étrangers pour affirmer leur présence dans l'Arctique et renforcer leur rôle d'« acteurs de l'Arctique » afin de « développer et d'influencer la politique arctique », comme l'a expliqué un responsable de la recherche norvégienne. Dans cette perspective, les changements de politique de recherche introduits dans le *Livre blanc sur le Svalbard* de 2016 et la *Stratégie de recherche pour Ny-Ålesund* de 2019 visaient non seulement à renforcer la qualité de la recherche et la coopération, mais aussi à consolider la souveraineté norvégienne face à une présence scientifique internationale accrue.

Cette présence s'exprimait également de manière symbolique à travers des marqueurs nationaux installés sur les bâtiments accueillant des institutions de recherche étrangères, dont les lions de pierre chinois cités plus haut constituaient l'exemple le plus frappant. Pour le gouvernement norvégien, il était important de minimiser les affiliations nationales des institutions de recherche tout en mettant l'accent sur la « norvégianité » (en norvégien, *norskhet*) de la communauté et de la station. Certains observateurs se sont demandés dans quelle mesure ces modifications représentaient un véritable changement. Comme l'a fait remarquer sur place un responsable à propos de la nouvelle organisation et du nouveau nom de la station : « Ce sont les mêmes chercheurs, les mêmes institutions, et ils mènent des recherches sur les mêmes sujets qu'auparavant. »

Avec le *Livre blanc sur le Svalbard 2023-2024* et la *Stratégie pour la recherche et l'enseignement supérieur au Svalbard* de 2026 qui a suivi, de nouvelles mesures ont toutefois été introduites. Parmi celles-ci figurait la création du Bureau de recherche du Svalbard, avec pour objectif de garantir « un leadership norvégien clair et fort en matière de recherche ». Officiellement inauguré en mars 2026, il ne dispose pas d'un budget propre et dépend de l'Institut polaire norvégien et du Conseil norvégien de la recherche. En l'absence d'une dotation budgétaire substantielle, il reste à voir quels changements concrets ce bureau pourra apporter. Plus significatif est l'accent mis sur le rôle de la

recherche et de l'enseignement dans l'affirmation de la présence norvégienne, selon le principe suivant lequel une forte présence norvégienne est requise pour garantir un exercice efficace et crédible de l'autorité. Dans cette optique, le *Livre blanc sur le Svalbard 2023-2024* a proposé des mesures visant à augmenter la proportion de chercheurs et d'étudiants norvégiens au Centre universitaire du Svalbard (UNIS), ainsi que celle des chercheurs norvégiens à la station de recherche de Ny-Ålesund. Bien que le contenu de ces mesures reste à préciser, il convient de noter que l'UNIS n'accepte plus d'étudiants ni d'employés chinois à la suite de l'évolution du contexte en matière de politique de sécurité. Le *Livre blanc sur le Svalbard 2023-2024* précise également que l'UNIS restera le seul prestataire d'enseignement supérieur au Svalbard, et que la recherche dans cette région devrait être menée à partir des communautés locales établies et des stations de recherche existantes. Cette position peut également s'expliquer à la lumière des projets annoncés par la Russie visant à développer une station de recherche dotée d'un volet éducatif en coopération avec le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. La Norvège a maintenu une position cohérente concernant les activités de recherche au Svalbard et leur rapport avec le Traité du Svalbard, soulignant que, bien que les chercheurs étrangers – en tant que ressortissants des pays signataires – n'aient pas de droit formel de mener des recherches au Svalbard, les autorités norvégiennes ont choisi de faciliter activement la recherche polaire internationale dans cette région, notamment par le développement de la plateforme de recherche de Ny-Ålesund. En tant qu'État souverain, la Norvège réglemente les activités de recherche, qui doivent être menées conformément aux lois et réglementations norvégiennes. Tout bien considéré, il n'y a pas eu de grands changements dans les principes directeurs de la politique norvégienne en matière de recherche au Svalbard, mais ces principes ont pris une forme plus concrète. L'équilibre entre l'ouverture à la recherche étrangère et l'affirmation de l'autorité nationale a été soigneusement construit au fil du temps³. Et c'est ce qui explique que la présence des lions de pierre chinois ait été si longtemps tolérée à Ny-Ålesund.

Tiril Vold HANSEN⁴ pour POLAR WATCH⁵

³ En réaction au *Livre blanc sur le Svalbard* de 2016, le directeur de l'Institut polaire français (IPEV), Yves Frenot, avait exprimé son inquiétude quant à la liberté de recherche au Svalbard : « Le gouvernement norvégien prévoit d'élaborer une stratégie globale pour la recherche au Svalbard. La question se pose de savoir si la France (et son partenaire allemand) sera en mesure d'élaborer sa propre stratégie de recherche scientifique au Svalbard dans les années à venir » (Y. Frenot, « La liberté de recherche en question », *Pôles Nord & Sud*, n° 5, 2020) (Note de la rédaction)

⁴ Docteure, chercheuse senior au *Nordland Research Institute*, Norvège.

⁵ Les opinions exprimées dans cet article sont la responsabilité de l'auteur.

**INSCRIVEZ-VOUS
AUX BULLETINS DE
POLAR WATCH**

*Décryptage par des spécialistes des évolutions
et des tendances en zones polaires.*

**RENDEZ-VOUS SUR :
WWW.LECERCLEPOLAIRE.COM**



Bulletin n°16
ARCTIQUE
LE DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE
NORVÉGIENNE DE RECHERCHE AU SVALBARD



www.lecerclepolaire.com

POLAR WATCH

Veille et prospective sur les zones polaires

Tous droits réservés

ISSN 2981-2720